

Nombre de Membres en exercice : 14
Nombre de Membres présents : 13
Nombre de Membres votants : 13

Date de la convocation : 03 mai 2023
Convocation affichée le : 03 mai 2023
Procès-verbal affiché le :

L'an deux mil vingt-trois, le 11 mai à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-THUAL s'est réuni dans la salle des associations sous la Présidence de Loïc COMMEUREUC, Maire.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

Loïc COMMEUREUC — Nadine CORBEL — Claude PAPADOPOULOS — Dominique ABALAIN — Franck SAMSON — Frédéric CHEVILLON — Jean-Pierre BATAIS — Christian DARTOIS — Bruno DE VILLELE — Céline ROUVRAIS — Marie-Hélène BRANDILLY — Virginie ROBIOU — Séverine LEBRUN — Véronique PICHERIT

Dominique ABALAIN a été désigné secrétaire de séance.

Délibération 2023/36	Subventions des associations communales et autres
---------------------------------	--

La commission en charge de la vie associative, aillant pris connaissance des bilans financiers des associations, et de leurs projets pour l'année en cours, Monsieur Dominique ABALAIN propose au Conseil Municipal le résultat de cette commission.

Seules les associations qui en ont fait la demande ont été pris en compte.

Associations communales

	Associations communales	Rappel 2022	Proposé en 2023
1	Club de l'amitié	300€	300€
2	ACCA (Chasse)	450€	480€
3	Comité des fêtes (+Supplément feu d'artifice)	1 150€ (650€ + 500€)	1400€ (600€ pour le feu artifice)
4	La baussaine St Thual FC	650€	600€
5	Maison des jeunes	500€	500€
6	Lecture et Culture St Thual	500€	550€
7	Le Village	300€	600€
8	Vivre ensemble	650€	600€
9	Haltères et Go St Thual	500€	600€
10	Les vikings du palet	200€	200€
11	Viet vo Dao	200€	250€
		5560€	6 080€

Autres associations

		Montant 2023			Montant 2023
1	ADMR Tinténac	100€	6	OSBR (Office des sports)	960€
2	Centre Eugène Marquis	50€	7	Comice Agricole Tinténac	550€
3	Centre Anti Tuberculeux	30€	8	Resto du cœur	50€
4	Croix Rouge	30€	9	Don à la recherche ADHO	250€
5	FNATH Mutilés Tinténac	30€	10	AVPPR35	150€
TOTAL alloué					2 200€

Après en avoir délibéré et procédé au vote,

Par 13 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions

Le Conseil municipal décide à l'unanimité

- D'adopter les propositions de la commission,
- D'attribuer les subventions figurant dans les tableaux ci-dessus, au titre de l'année 2023,
- Précise que les crédits nécessaires sont inscrits et votés au budget primitif 2023

SIGNATURES

Le Maire,



Loïc COMMEUREUC

Secrétaire de séance,

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned above the name Dominique Abalain.

Dominique ABALAIN